
[Imprimer](#)

Magny-le-Hongre : consultation pour une maîtrise d'œuvre urbaine pour la ZAC du Courtalin

Image

Epafrance souhaite confier une mission de maîtrise d'œuvre urbaine, environnementale, paysagère, architecturale et technique pour le secteur du quartier des bois de la ZAC du Courtalin à Magny-le-Hongre (Seine-et-Marne).

Créée en 2002, la ZAC du Courtalin couvre environ 175 ha. Un nouveau dossier de réalisation modificatif est en cours d'élaboration qui doit permettre d'augmenter les droits à construire pour arriver à une programmation de 2 200 chambres d'hôtels (dont 1 600 déjà livrés), 1 920 logements familiaux dont 20 % sociaux (1 400 livrés) et 32 500 m² d'activités, commerces et services (1 630 m² autorisés).

“Les principaux aménagements d'infrastructure de la ZAC ont d'ores et déjà été réalisés ou sont programmés : la seule exception concerne l'extension nord du quartier des bois et les

aménagement paysagers l'accompagnant, objet de la présente consultation", précisent les documents de marché.

Initialement conçu pour être une succession de hameaux à travers les bois, le projet du quartier des bois a été repensé par Epafrance, en lien avec la nouvelle municipalité de Magny-le-Hongre. La programmation a donc été révisée afin de préserver au maximum le boisement existant, en limitant le défrichage et surtout en intégrant le fait qu'aucune voirie lourde ne traverse le bois. Les 104 nouveaux logements seront donc concentrés à l'est de la ZAC, le long de la RD93, sur des emprises dont l'enjeu environnemental est jugé plus faible. La Ville a souhaité l'intégration d'un équipement public dédié aux sports de raquette d'environ 1,8 ha et d'une parcelle pour le développement de jardins et de vergers familiaux.

Equipe pluridisciplinaire

L'aménageur a lancé une consultation pour une mission de la maîtrise d'œuvre qui porte sur l'intégralité du secteur est du quartier des bois, ainsi que sur l'aménagement du secteur boisé. "Aucune intervention n'est prévue sur la partie sud du quartier des bois, pour laquelle l'aménageur a d'ores et déjà missionné le groupement de maîtrise d'œuvre Technys dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre précédente échue en 2022", indiquent les documents de marché.

L'équipe retenue devra accompagner l'aménageur dans la production d'une esquisse et d'un avant-projet, l'élaboration des fiches de lots nécessaires, la conception des projets immobiliers, l'assistance à la passation des marchés de travaux pour les espaces publics de la ZAC à charge de l'aménageur, le suivi d'exécution de ces travaux jusqu'aux opérations de réception.

Les candidats devront présenter a minima l'ensemble les compétences d'urbaniste, de paysagiste, de BET écologie, de BET VRD et d'architecte. "Compte tenu du projet urbain envisagé avec une intention environnementale très marquée, Epafrance souhaite que l'écologue soit partie prenante tout le long de la mission de maîtrise d'œuvre", est-il noté.

[Consulter l'avis](#)